

ETRE UN AS LOCATION SAISONNIÈRE



PUBLIC VISE

- Professionnel immobilier
- Pas de durée ni d'expérience professionnelle requise
- Pas de prérequis scolaire ou universitaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentalement de l'accueil
- Savoir rédiger un contrat e
- Connaître les différents types d'imposition

DUREE DE LA FORMATION

- 14h
- L'apprenant est libre de s'organiser pour se connecter quand il le souhaite
- Connexion illimitée

CONTENU : LA DEONTOLOGIE

- Le mandat
- La rémunération
- La responsabilité



SANCTION + EVALUATION

- QCM intermédiaire et final
- Encadrement pédagogique (Julien TABORE - Master en Droit privé)
- Encadrement technique (Médéric ADAM - école de graphisme et d'informatique)



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Le cours est présenté sous forme de vidéo, power point animé, word
- Il est hébergé sur la plateforme réalisée par OORIKAS
- L'apprenant doit à sa disposition un poste de travail informatique + connexion internet



CONTENU

- La décoration
- Rédiger une annonce
- De prospect à client
- Relation client
- La gestion des annonces
- Aspects financiers
- Les aspects juridiques
- Le contrat de location
- Sinistres
- L'immobilier court séjour



CONTACT



maformationimmo@gmail.com



02 30 02 03 21

OORIKAS - 17 rue notre dame 06400



Cannes

SIRET 815 305 792 00021